



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



COMMISSION REGIONALE des DELEGUES

Réunion du Vendredi 14 mai 2019

Réunion en visio-conférence depuis Montpellier et Castelmaurou

Présents à CASTELMAUROU : André DAVOINE, Serge JEGAT et Pierre THEVENIN

Présents à MONTPELLIER : Robert GADEA, Christian GRAS et Bernard PLOMBAT

Absents excusés : Félix AURIAC, Guillaume DATHUYET, Jean GABAS, André NAYLIES, Rachid SIDI YACOUB et Maurice VIALA

Bilan Global des désignations effectuées dans l'année:

- En moyenne, 28 à 29 désignations par délégué pour le secteur EST
- 20 à 22 désignations en moyenne pour le secteur OUEST
- 28 matchs en moyenne pour les délégués fédéraux de niveau N2 et 33 matchs pour ceux du niveau N1.

Constatations et interrogations :

- On note un nombre conséquent de Clubs en compétitions nationales Jeunes, notamment dans le secteur EST : 8 clubs dont 4 en CN 17 et 4 en CN 19, pour 4 clubs seulement dans le secteur OUEST : 3 en CN 17 et 1 en CN 19. Pour les catégories U19 R1 ou U17 R1 nombre de matchs identique.
- Lorsque nous regardons le nombre moyen de désignations, ainsi que le nombre de clubs en compétitions nationales jeunes, nous voyons qu'il est nécessaire de recruter 5 à 7 délégués dans le secteur EST pour répartir ce nombre conséquent de matchs.
- **Le secteur OUEST** a vu une perte importante de clubs de PL (ou R4) qui sont redescendus en D1 District, au moins 60 à 70%, et notamment une forte proportion dans les districts ruraux, ce qui conduit à une forte concentration de clubs Toulousains ou Péri-Toulousains.
- **Remarques de certains délégués** : « On est trop souvent sur le même secteur », et l'on retrouve cette préoccupation sur les secteurs Tarbais, Ruthénois, Perpignanais et vers Uzès, Bagnols Pont
- **Décision** : Pour permettre aux délégués de diversifier leur mission afin de ne plus être désignés toujours sur le même club ou secteur, la Commission a décidé d'accroître de 10 km la possibilité de programmation des désignations, et cela à titre d'essai. Ainsi les distances permises seront les suivantes :

- N3 : on reste à 300 km permis et remboursement sur 200 km avec autorisation préalable du délégué.
 - R1 : possible jusque 170 km ; R2 : possible jusque 150 km
 - En jeunes, la distance sera calée sur 120/125 km
 - En Championnats nationaux jeunes, on reste à 45/50 km, montant de la prise en charge FFF, et le même processus en Coupe Gambardella.
 - Pour les Coupes de France et Régionale, les désignations sont effectuées manuellement afin de permettre un roulement des délégués et la limitation des frais de déplacement à la charge des clubs accueillants.
- **Demands de certains Délégués Nationaux de tourner en Régional**
- Les délégués régionaux compétents demandent à monter dans la catégorie Fédérale, et lorsqu'ils y sont parvenus, ils demandent à nouveau de tourner en Régional.
 - Apparemment 4 délégués FFF contestent, mais également, certain refuse d'évoluer en compétitions régionales, il est donc souhaitable de continuer la règle établie.
 - Avec le mode de désignation utilisé, ils risquent le plus souvent d'être désignés sur des matchs de jeunes,
 - La Commission a décidé de respecter les classements de chacun, à savoir il sera fait appel aux délégués fédéraux quand le pôle de désignation aura épuisé les ressources régionales, ou lorsque les clubs en présence le nécessite. Ce cas de figure a eu lieu cette saison pour des désignations de certains délégués fédéraux.
 - Dans les tours préliminaires de Coupe de France, les délégués fédéraux officient sur des rencontres opposant un club évoluant en compétition nationale.

Bilan des absences, indisponibilités, dé-convocation et soucis de santé

- Sur les 85 Délégués régionaux (50 sur secteur OUEST et 35 sur secteur EST) une petite dizaine de délégués ont eu des ennuis de santé notables (souvent avec hospitalisation) et absence de 2 à 3 semaines.
- En dehors de ces cas d'absence, 5 délégués ont eu plus de 20 journées d'absence (le WE étant comptabilisé pour 2 journées).
- Et 6 autres délégués ont eu entre 15 et 20 jours d'absence sur la saison.
- **Ces 11 délégués seront prévenus de leur absentéisme conséquent qui pourrait à l'avenir nuire à leurs futures désignations.**
- Enfin 5 délégués ont des contraintes d'astreinte dans leur métier : gendarmerie, pompiers, DDE, SAMU et services hospitaliers.
- En cette saison, nous avons compté 7 dé-convocations (hors maladie)

Point sur le recrutement de délégués :

- Deux candidatures sont arrivées à la Ligue
 - o M. Frédéric COSTE – 34410 SERIGNAN (ancien arbitre pour Thongue et Libron et Dirigeant à Thezan St Genies)
 - o M. Bruno FOURDRINIER – 31250 REVEL (Dirigeant à Revel)
- Un courrier leur sera adressé pour leur signaler de se rapprocher de leur district afin d'effectuer des désignations en district.
- Un courrier sera adressé aux Présidents de District et au Président de leur Commission Départementale de Délégués pour envisager si certains de leurs délégués peuvent bénéficier d'une promotion en régional.
- La Commission se rapprochera également de la CRA pour proposer aux arbitres centraux évoluant au niveau Ligue 1 ou Ligue 2 en fin de carrière d'intégrer le corps des délégués régionaux, après formation, à l'identique de ce qui se pratique au niveau Fédéral.

Point sur la demande de validation du règlement intérieur :

- Lors de la précédente réunion, un règlement avait été édicté et transmis au Bureau Directeur. Avec le changement de Présidence, l'urgence n'était pas dans l'étude de ce règlement. Maintenant la Commission souhaite que ce règlement soit validé lors d'un Comité Directeur après corrections éventuelles.

Bilan des délégués par âge :

- Une étude menée par secteur montre la répartition par âge des délégués
 - o Secteur EST : 35 délégués Ligue dont 8 délégués de moins de 55 ans, 8 de plus de 70 ans, donc 19 dans la classe 55-70 ans. Après une récente conversation téléphonique avec M. Michel TEISSIER, ce dernier a manifesté son désir de mettre fin à sa carrière de Délégué suite à une hospitalisation et une longue convalescence. La Commission lui souhaite un bon rétablissement.
 - o Secteur OUEST : 50 délégués ligue dont 13 délégués de moins de 55 ans, 12 délégués de plus de 70 ans, donc 25 dans la classe 55-70 ans

Point sur la demande de montée en FFF

- Un courrier de la FFF nous a proposé la candidature de deux délégués pour une éventuelle montée en FFF après validation par entretien individuel et test de connaissance.

- En tenant compte de certains critères que sont l'âge du candidat (inférieur à 55 ans pour accéder à la FFF), ainsi que le taux d'absentéisme, après concertation, les candidatures de MM. Loïc RAYMAKERS et Olivier DISSOUBRAY (un candidat par secteur) ont été envoyées à la FFF. Les entretiens à la FFF se dérouleront le 21 mai 2019. (*)

Projet de rajeunissement des délégués évoluant en N3, voire R1 :

- La catégorie N3 étant considérée comme l'antichambre de la classe des délégués FFF, il semble indispensable de promouvoir de jeunes délégués dans cette catégorie
- Les délégués qui seront, par leur âge, sortis de ce classement pourront assurer des missions de remplacement de dernière minute dans cette compétition. 3 délégués pourraient être concernés par cette mesure. Ils seront avertis par courriers séparés.
- La Commission mène une réflexion pour proposer des candidats qui pourraient prétendre à cette promotion.
- La Commission souhaite également une ouverture un peu plus grande de la classe des délégués R1.

Observations des délégués : distance maximum prise en charge pour le défraiement

- En ce début de saison, peu d'observation ont eu lieu (Problème lié à la gestion de la ligue, disparition de Christian DARRIEUX, et manque de temps disponible essentiellement).
- Pour la fin de saison, nous allons nous attacher à l'évaluation des rapports effectués dans l'année. La qualité rédactionnelle est un des points retenus pour l'évaluation du délégué.
- Les stagiaires, ainsi que les trois délégués N3 promus cette saison, ont été accompagnés.
- La saison prochaine, la priorité va être portée sur l'observation des stagiaires, des délégués N3 récemment promus et à promouvoir. Ensuite l'effort portera sur des R1 et R2
- Distance maximum de défraiement à prendre en compte
 - o Proche région 45 à 50 km, on reste sur la prise en charge de 35 €
 - o Quelques missions exceptionnellement portées à 100 km maximum pour observer des délégués excentrés.

Questions diverses :

- Rappels à effectuer aux délégués : Lors de la réunion de début de la prochaine saison, il sera mis l'accent sur certains rappels importants :

- Envoi des indisponibilités, si inscription directe FFF obligation de doubler d'un mail
- Rapports à utiliser : préconisation d'emploi du rapport FFF jointe à la convocation, et dans quel cas l'utiliser.
- Dans tous les cas, le délégué doit respecter la description principale des phases (préparation match, pendant, Discipline, après match)
- Envoi des rapports sur une seule boîte : rapport-delegue@occitanie.fff.fr
- Rappels des mails officiels de chacun
- Sanction administrative : En cas de faute suffisamment grave et relevée par la Commission Régionale, la suspension de désignation est une sanction administrative à laquelle le délégué ne peut faire appel.

(*) Nous venons d'apprendre que les deux candidats demandés par la FFF sont acceptés après tests. Une formation leur sera prodiguée fin Août 2019.

Le Président
Pierre THEVENIN

Le Président Délégué
Bernard PLOMBAT